

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7446**

Intitulé

Concepteur et réalisateur de films d'animation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCI Paris Ile-de-France) - Gobelins, l'école de l'image	Président de la CCI de Paris

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information, 321v Production à caractère artistique : Réalisation et scénario de cinéma et télévision (sauf création artistique), 323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Concepteur Réalisateur de Films d'Animation conçoit les références artistiques, supervise le développement visuel et l'animation, et encadre l'ensemble des équipes de fabrication artistique d'un film de cinéma d'animation. Il peut aussi être le Réalisateur.

Les activités principales du Concepteur Réalisateur de Films d'Animation se déclinent comme suit :

- * Concevoir, innover et explorer de nouvelles voies artistiques
- * Créer les références artistiques
- * Superviser et diriger les équipes de création à chaque stade d'avancement de la conception
- * Mettre en place la communication nécessaire à la réussite de la réalisation du projet
- * Concevoir et élaborer des pipelines de fabrication en fonction des contraintes de production
- * Maîtriser la cohérence de la mise en scène, de l'écriture au montage final

De manière transversale, ce concepteur réalisateur doit savoir également mobiliser utilement au quotidien les différents outils de création graphique et techniques d'animation et avoir un bon niveau d'anglais professionnel.

Compétences, connaissances ou capacités évaluées :

1. Conception :

- Proposer des concepts graphiques innovants
- S'adapter à tous les styles de produits du film d'auteur au film publicitaire en passant par le long métrage.
- Concevoir et réaliser des films d'animation

2. Direction Artistique :

- Mettre en forme les univers imaginés en mettant en valeur leur originalité
- Assurer la cohésion artistique de l'équipe
- Elaborer une bible de références artistiques

3. Recommandation :

- Analyser une demande
- Choisir des moyens ou outils de fabrication à mettre en œuvre
- Réaliser des documents de conception illustrant la solution proposée
- Formaliser les intentions par écrit
- Argumenter et soutenir une proposition face à un commanditaire/ à une équipe projet

4. Pilotage de fabrication :

- Préconiser l'organisation du travail et la mise en place du travail en fonction du projet et des moyens disponibles
- Définir et formaliser des méthodes de travail
- Arbitrer les problèmes de conflits et prendre les décisions

5. Communication :

- Maîtriser les modes de communication
- Négocier avec les différents partenaires associés

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de la certification pourra exercer son activité au sein de l'ensemble des studios d'animation à travers le monde : Les studios d'animation spécialisés dans les effets spéciaux, la publicité ou la 3D.

Les studios d'animation français faisant principalement de la série mais aussi du long métrage

Les studios d'animation travaillant avec des réalisateurs « auteurs »

Les majors américaines
Les studios de fabrication
Les studios de jeu vidéo

Le concepteur réalisateur peut accéder à des emplois de différents niveaux stratégiques en création artistique dans la réalisation d'un film d'animation tels que : Réalisateur / Auteur

Directeur Artistique
Directeur (ou superviseur) d'Animation
Concepteur de projet (Design, Créateur de personnage, Décor, ...)
Directeur Lay-Out (ou consultant technique)

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Le contrôle continu
 2. Les Mises en situation
 3. La réalisation d'un film de commande
 4. La réalisation d'un film d'auteur
 5. La réalisation d'une mission en entreprise
- Réalisation de plusieurs stages dans différentes entreprises du secteur de l'animation à travers le monde conduisant à pratiquer différentes activités de la certification.
6. La réalisation d'un making-of, d'un book graphique et d'une bande démo

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé 5 ans.

En VAE, la maîtrise de ces mêmes composantes s'évalue à travers trois typologies d'informations :

- Informations déclaratives
- Explicites formalisées de situations professionnelles significatives (démarche d'analyse des pratiques professionnelles)
- Production de preuves : rapports d'activité, dossiers de conception, comptes-rendus de réunion, attestations d'employeurs.

L'obtention de la totalité de la certification « Concepteur réalisateur de films d'animation » est soumise à la validation des 4 blocs décrits ci dessous.

Le bloc « **Réalisation d'un storyboard** » est rajouté pour mettre en évidence des compétences spécifiques du STORYBOARD indispensables à toute production.

Ce bloc peut être validé par l'obtention de la « Certification STORYBOARD Gobelins ».

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 7446 - Conception et supervision artistique des projets audiovisuels innovants</p>	<p>Dans le cadre de la conception de projets, en tant qu'auteur, au sein d'une agence ou d'une entreprise, ou bien devant un organisme de financement</p> <p>1) Compétence: Créer et proposer des références d'univers sous forme de pré-bible artistique pour des projets audiovisuels.</p> <p>Evaluation : Expérimenter hors des sentiers battus un nouveau langage cinématographique et esthétique. Concevoir des références en adéquation avec les différents contextes de projets: film d'auteur, clip, générique, film institutionnel, habillage de chaîne, jeu video, série, diffusion internet, film expérimental, court métrage, long métrage. Formaliser des concepts graphiques convaincants</p> <p>2) Compétence : Préconiser et superviser l'organisation du travail en fonction des particularités du projet et des moyens disponibles à chaque stade d'avancement: pré-production, production et postproduction.</p> <p>Evaluation : Sélectionner les potentiels au sein de l'équipe de fabrication Expliquer la ligne artistique du projet, son organisation et la méthodologie de production. Créer les outils d'analyse qui permettront de justifier la répartition du travail en jours/hommes ou en moyens/entreprise pour les plannings Choisir des solutions aux problèmes rencontrés Communiquer en préservant la motivation des membres du groupe.</p> <p>3) Compétence : Diriger la réalisation finale du film en supervisant les équipes internationales de mise en couleurs, compositing, effets spéciaux, montages image et son :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Design sonore et musical, - direction d'acteurs pour l'enregistrement des voix - Montage <p>postproduction image et son (exportation au format final, mixage final du son)</p> <p>Evaluation : Expliquer le concept du projet et les attentes en matière de post-production Communiquer en anglais professionnel Analyser et définir le rapport son/image</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 7446 - Mise en œuvre des projets et recommandation des dispositifs adaptés aux contextes et aux personnes concernées</p>	<p>Dans le cadre d'une réalisation commanditée par un producteur, un appel d'offre ou une consultation.</p> <p>1) Compétence : Communiquer efficacement - en interne avec les équipes de réalisation et de conception, de production et financière - en externe avec les équipes de sous-traitance, de coproduction et de distribution</p> <p>Evaluation : Organiser une communication efficace et fiable entre les différents partenaires mobilisés Utiliser la communication par l'image et l'expression écrite ou orale aux différents stades d'avancement du projet (en français et en anglais)</p> <p>2) Compétence : Encadrer les équipes lors de la mise en œuvre de la production Déterminer les méthodologies pour toutes les étapes de production dans le cadre du projet</p> <p>3) Compétence : Veiller sur toutes les nouvelles technologies offertes par l'industrie de l'audiovisuel notamment du cinéma d'animation en vue de proposer des solutions fiables, innovantes et efficaces tant sur le plan économique que artistique.</p> <p>Evaluation : Proposer des réponses technologiques les plus adaptées</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 7446 - Réalisation d'un storyboard</p>	<p>Dans le cadre d'une réalisation commanditée par un producteur, réalisateur, client, un appel d'offre ou une consultation.</p> <p>Bloc optionnel :</p> <p>1) Compétence : Présenter le descriptif pictural et scénarisé du film à partir du scénario et des outils narratifs (storyboard) pour déterminer chaque plan en détail et permettre l'organisation des étapes suivantes.</p> <p>Evaluation : Mettre en scène en image le scénario, plan par plan, en précisant les actions.</p> <p>2) Compétence : Organiser chaque étape de la chaîne de production</p> <p>Evaluation : Produire les éléments constitutifs d'une séquence animée (conception des designs, storyboard, layout, animation, compositing...)</p> <p>Attestation : Délivrance du Certificat STORYBOARD GOBELINS</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 7446 - : Développement et déploiement des moyens de communication nécessaires de la commercialisation des projets dans le cadre du marché	<p>Dans le cadre d'un projet, (recherche et innovation), d'une commande (client) ou d'un appel d'offre (cahier de charges)</p> <p>1) Compétence : Identifier les institutions ou organismes susceptibles de soutenir le projet : mécénat, subventions, avances sur recettes, distributeurs et coproducteurs potentiels</p> <p>Evaluation : Construire et entretenir un réseau professionnel de partenaires, de prestataires et de clients</p> <p>2) Compétence : Elaborer une stratégie de valorisation et de diversification des lignes éditoriales des produits</p> <p>Evaluation : Appréhender la demande commerciale du film en fonction des besoins du public et des capacités de l'entreprise Optimiser une présentation de projet convaincante répondant à la situation et au positionnement du produit audiovisuel Imaginer et proposer plusieurs stratégies de conception et recommander les moyens de production en tenant compte du produit, du public visé du budget, du marché, des capacités organisationnelles et technologiques des entreprises concernées</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury se compose de 4 personnes, dont un président, formé comme suit : - 2 professionnels représentatifs du secteur (50%) 2 représentants de l'établissement de formation (50%)
En contrat d'apprentissage	X	Le jury se compose de 4 personnes, dont un président, formé comme suit : - 2 professionnels représentatifs du secteur (50%) 2 représentants de l'établissement de formation (50%)
Après un parcours de formation continue	X	Le jury se compose de 4 personnes, dont un président, formé comme suit : - 2 professionnels représentatifs du secteur (50%) 2 représentants de l'établissement de formation (50%)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Le jury se compose de 8 personnes dont 4 internes à l'école (50 %) et 4 représentants du secteur professionnel (50 %) : - le directeur de l'école, - le responsable du département cinéma d'animation - deux enseignants de ce département, - deux représentants d'organisations professionnelles d'employeurs, - deux professionnels salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Concepteur et réalisateur de films d'animation avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2014. Certification délivrée par : CCI Paris IDF / Gobelins, l'école de l'image.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 22 décembre 2014 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau I, sous l'intitulé "Concepteur et réalisateur de films d'animation" avec effet au 21 juillet 2014, jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

- Sur les quatre dernières promotions : - 21 % occupent des postes au niveau de la Réalisation
- 36 % occupent des postes au niveau de la Conception Artistique et Direction artistique
- 41 % occupent des postes au niveau de la Direction d'Animation

Autres sources d'information :

<http://www.gobelins.fr>

<http://www.cciip.fr>

Lieu(x) de certification :

Gobelins L'école de l'image 73, boulevard Saint-Marcel
75013 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Gobelins L'école de l'image 73, boulevard Saint-Marcel
75013 PARIS

Historique de la certification :